



2023

**RAPPORT  
DU MAIRE**

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, au plus tard lors d'une séance ordinaire du mois de juin, le maire doit faire rapport à la population des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

## ÉTATS FINANCIERS 2023

Les états financiers de l'année 2023 de la municipalité de Ragueneau ont été vérifiés par la firme « Mallette, comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil le 12 juin 2024.

Les résultats non consolidés révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 212 218 \$. Ce montant s'explique par les différentes affectations effectuées en cours d'année et par la finalisation du transfert des équipements du service incendie de la municipalité à la suite du regroupement des services incendies de la Péninsule Manicouagan.

### Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2023

	Budget 2023	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Consolidation avec RGMRM
Revenus de fonctionnement	2 523 730	2 487 886	2 602 190	2 802 452
Charges	2 977 069	3 024 576	3 067 595	3 238 991
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(453 339)</b>	<b>(536 690)</b>	<b>(465 401)</b>	<b>(436 539)</b>
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations	549 549	622 782	610 991	647 365
Coût des propriétés vendues				
Produit de cession				
Gain ou perte sur cession				
Remboursement de la dette à long terme	(111 300)	(122 000)	(133 400)	(198 489)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement				
Excédent (déficit) accumulé	15 090	148 918	28 449	40 883
Autres éléments de conciliation		99 208	(500)	(500)
<b>Total des éléments de conciliation à des fins fiscales</b>	<b>453 339</b>	<b>748 908</b>	<b>505 540</b>	<b>489 259</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>		<b><u>212 218</u></b>	<b><u>40 139</u></b>	<b><u>52 720</u></b>

## ÉTATS FINANCIERS 2023 (SUITE)

Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2023 était de 619 286 \$ plus un montant affecté de 199 070 \$. La dette à long terme s'élevait à 2 259 181 \$.

Depuis 2018, les nouvelles procédures comptables nous obligent à inclure notre participation à la RGMRM dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau du directeur général et greffier-trésorier.

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL — ANNÉE 2023

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- ✓ Un membre du conseil reçoit une rémunération de 460,64 \$ et une allocation de dépenses de 228,08 \$ mensuellement ainsi qu'un montant de 50 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes;
- ✓ Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 1 152,11 \$ et une allocation de dépenses de 570,46 \$ mensuellement.

## FAITS SAILLANTS 2023

L'année 2023 nous aura permis de réaliser quelques projets :

- ✓ Embauche d'un nouveau directeur général et greffier-trésorier;
- ✓ Installation d'un bloc sanitaire au quai;
- ✓ Installation d'un système de caméra pour l'enregistrement des séances du conseil;
- ✓ Réfection de la toiture de la salle polyvalente (à la suite des grands vents de décembre 2022).

Certains projets ou dossiers débutés ou en cours en 2023 se poursuivront en 2024 :

- ✓ Début des travaux pour la réfection des premiers ponceaux du rang 2;
- ✓ Renouvellement de certains équipements roulants de la voirie.

## INFORMATIONS 2023

La population en 2023 était de 1 306 personnes selon la Gazette officielle du Québec.

Évaluation imposable 2023 (au dépôt du rôle le 29 août 2022) :	64 066 200 \$
Évaluation non imposable 2023 (église, écoles, gouvernement, édifices municipaux) :	9 334 100 \$
Évaluation foncière 2023 :	73 400 300 \$

La municipalité emploie neuf travailleuses et travailleurs permanents et une douzaine d'employés saisonniers.

## CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

Raymond Lavoie, maire

Gilbert Dupont, conseiller district n° 1

Claude Lavoie, conseiller district n° 2

Yvon Gauthier, conseiller district n° 3

Huguette Tremblay, conseillère district n° 4

Laurence Martel, conseillère district n° 5

Yves Boulianne, conseiller district n° 6

## NOUS JOINDRE

Adresse :	523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
Téléphone :	418 567-2345
Télécopieur :	418 567-2344
Courriel :	<a href="mailto:ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca">ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca</a>
Site internet :	<a href="http://municipalite.ragueneau.qc.ca">http://municipalite.ragueneau.qc.ca</a>
Page Facebook :	<a href="http://www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau">www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau</a>
Page Facebook Loisirs :	<a href="http://www.facebook.com/MunicipaliteRagueneauLCVC">www.facebook.com/MunicipaliteRagueneauLCVC</a>

## CONCLUSION

La santé financière de la municipalité se porte bien et le conseil municipal continuera de travailler à la conserver. Il faut tout de même faire preuve d'une certaine prudence, car d'importants investissements sont à venir à très court terme et moyen terme soit le renouvellement de plusieurs équipements de voirie, la nouvelle usine d'eau potable avec Chute-aux-Outardes et notre future station d'épuration des eaux usées.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil et tout le personnel de la municipalité pour la qualité du travail accompli. Tout comme moi, ils souhaitent le meilleur pour la municipalité et ses résidents.

En mon nom et ceux des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chères citoyennes et chers citoyens, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Raymond Lavoie